

Semaine du 6 avril au 12 avril 2009 n° 254

## Sommaire

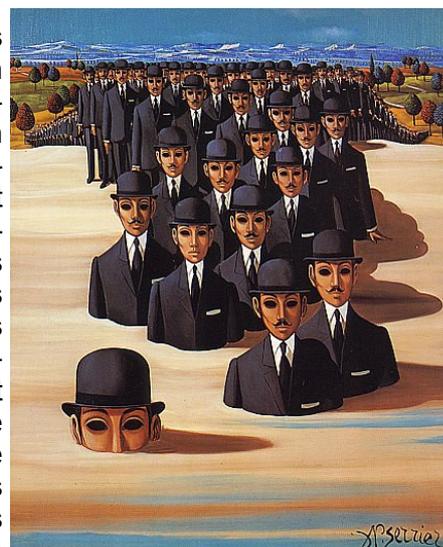
- **G20** : des milliards comme s'il en pleuvait !
- **Groupe Renault** : la CGT refuse que les cadres financent le chômage partiel avec leur RTT
- **SNCF** : la CGT améliore sa place dans l'encadrement
- **Plan social à RFI** : la direction à nouveau assignée en justice par le CE
- **AFPA** : un rapport annonce le transfert des psychologues vers Pôle Emploi
- **Radio France** : les syndicats appellent à la grève pour le 7 avril
- **Conditions de travail** : le suicide d'un cadre à son domicile reconnu accident du travail
- **Énergie** : grève unitaire pour les salaires le 9 avril
- **Rémunération des patrons** : on continue à se moquer du monde
- **Bouyer-Funkwerk à Montauban** : annulation du plan social confirmée en appel
- **Retraite** : ralentissement de l'épargne en 2007
- **Livret A** : la Banque de France recommande de baisser le taux
- **Soirée débat organisée par l'Ugict-CGT** : avec Michel Husson

## Édito

### Cadres

### Ni moutons de Panurge, ni boucs émissaires

Pour ceux qui en doutaient encore, les journées unitaires récentes l'ont bien montré : les cadres ont fortement participé aux manifestations, ce qui va bien plus loin que les indications des sondages. En effet, les enquêtes récentes ont démontré aussi que les cadres soutiennent les revendications défendues dans l'unité par les huit centrales syndicales depuis le 5 janvier, qu'ils sont de plus en plus nombreux à soutenir les journées d'action et qu'ils font largement confiance aux syndicats et au dialogue social pour trouver des solutions. Cette nouvelle disponibilité pour l'action des salariés les plus qualifiés marque sans doute une rupture qui ne fait pas les affaires du Medef et du gouvernement, lesquels préfèrent la docilité, l'adhésion aveugle et le zèle pour faire passer leurs politiques, leur management. Dès lors, la « radicalisation » des actions revendicatives dont les médias et le gouvernement nous rebattent les oreilles depuis quelques jours pour provoquer un sentiment de peur qui freinerait le développement du mouvement, ne doit pas détourner l'encadrement de ses préoccupations sociales. Voilà des années que les cadres se plaignent, de plus en plus ouvertement, de la non reconnaissance de leurs qualifications, de leurs responsabilités. Des années aussi, qu'ils sont soumis à un management toxique dont on leur demande d'être les promoteurs zélés. Des années aussi que le signal d'alarme est tiré sur les conséquences individuelles mortifères de ce management qui pousse au suicide. Parce qu'elle est le syndicat de tous les salariés, la CGT ne se trompe pas d'adversaire.



Avec son organisation spécifique des ingénieurs, cadres et techniciens, elle entend faire porter le chapeau de la crise au patronat et au gouvernement qui s'entendent comme larrons en foire pour maintenir intacts tous les mécanismes qui nous y ont conduit. Et lorsqu'elle tient cette ligne syndicale de dénonciation, de proposition et de revendication, la CGT progresse parmi l'encadrement. C'était vrai aux élections prud'homales en décembre et cela vient encore de se vérifier à la BNP où la Ugict-Cgt progresse nettement aux récentes élections professionnelles en pleine crise financière. Qu'il se trouve des individus trop fortement impliqués dans des politiques sociales dévastatrices ne doit pas faire oublier l'essentiel : les cadres ne sont pas responsables de la financiarisation de l'économie. Ils doivent, singulièrement à l'occasion du 1<sup>er</sup> mai unitaire, mais d'ores et déjà tout au long d'avril dans les entreprises en lutte, trouver toute leur place dans l'action à partir de leurs revendications.

## Des milliards comme s'il en pleuvait !



C'est ainsi que peut se traduire la communication faite autour du G20. D'ici 2010, 5000 milliards de dollars seront injectés pour remettre sur pied le système financier afin qu'il puisse continuer à aspirer les richesses mondiales. Les dirigeants des 20 plus grandes puissances économiques de la planète se sont réunis et entendus pour faire en sorte que rien ne change. Avec ses effets de manches habituels, Nicolas Sarkozy se réjouit des annonces faites au sommet de Londres. La moralisation et la régulation de l'économie mondiale se résument à établir une liste noire de paradis fiscaux, déjà connus de tous. L'aide aux pays pauvres se traduit par un plan de soutien qui bénéficiera une fois encore aux entreprises qui exploitent leurs richesses. Les fondements du capitalisme à l'origine de cette crise systémique n'ont pas été écornés, au contraire l'économie de marché et l'ultra libéralisme sont renforcés. Le Baron Seillière et la présidente du

Medef sont rassurés, les traders de la City de Londres ont sabré le champagne. Heureusement, pour donner de l'espoir aux salariés, la mobilisation se poursuit dans le secteur privé comme dans le public. Le mois d'avril sera celui de la lutte et de l'ancrage revendicatif dans les entreprises et dans les administrations..

## Groupe Renault

### La CGT refuse que les cadres financent le chômage partiel avec leur RTT

Le syndicat CGT de Renault a refusé, après consultation de ses adhérents, de signer le «contrat social de crise» qui prévoit une indemnisation du chômage partiel à 100% du salaire net, via une mutualisation de jours RTT des cadres. Les cadres et les ingénieurs, qui ne peuvent être techniquement au chômage partiel, auront l'obligation d'abonder un fonds avec leur capital de RTT. Pour 5 jours de chômage partiel, un jour de capital temps individuel (RTT) sera donné par chaque cadre et ingénieur, dans la limite de 8 jours. Ce texte a été paraphé par les autres organisations syndicales du groupe. La CGT, prend acte «des avancées obtenues sur l'indemnisation du chômage partiel», mais estime aussi que «le poids de ces avancées a été jugé insuffisant au regard des avantages obtenus par la direction». Le syndicat pointe «les exonérations des cotisations patronales, l'augmentation de l'aide de l'Etat et la seule participation des salariés» au dispositif qui permet une moindre perte de salaire pour le personnel subissant du chômage partiel. «La direction ne contribue en rien à l'amélioration de l'indemnisation puisque ce sont les seuls salariés qui sont mis à contribution», souligne la CGT.



RENAULT

Groupe  
Renault



## SNCF

### La CGT améliore sa place dans l'encadrement



Le score de la CGT lors des élections CE/DP à la SNCF est encore un signe d'encouragement. Dans un contexte difficile, la Direction de la SNCF est en échec sur sa stratégie de vouloir se créer un pôle réformiste pesant 30% des voix.

En dépit de toute la publicité faite à Sud rail, la CGT conforte son niveau de représentativité dans l'entreprise publique SNCF et les l'UFCM-CGT améliore son score dans les 2 collèges de l'encadrement.

## Plan social à RFI

### La direction à nouveau assignée en justice par le CE

Le comité d'entreprise de RFI a une nouvelle fois assigné la direction en référé devant le TGI de Paris mardi dans le cadre du plan social, qui prévoit 206 suppressions d'emplois, et contre la «dissolution» des conventions collectives de l'audiovisuel public. Ce jour là, les personnels de RFI sont appelés à la grève avec leurs confrères de Radio France. Le 12 mars, le CE a été débouté de sa demande de suspension du plan social pour «irrégularités» de procédure. Dans leur nouvelle action en justice, les élus SNJ-CGT, SNRT-CGT, SNJ et FO du CE demandent à être «consultés» sur la dissolution de l'Association des employeurs du service public de l'audiovisuel (AESPA), la chambre patronale regroupant l'ensemble des entreprises dont les salariés sont couverts par les conventions collectives de l'audiovisuel public. Selon les syndicats, la dissolution de l'AESPA représente une menace pour les conventions collectives.



## Un rapport annonce le transfert des psychologues vers Pôle Emploi



Un rapport réalisé par les directeurs de l'AFPA et de Pôle emploi indique que 920 personnes, pour l'essentiel des psychologues, vont quitter l'Association pour la formation professionnelle des adultes (AFPA) et intégrer Pôle emploi. Seuls 300 de ces psychologues resteraient salariés de l'AFPA -, sur près de 12 000 salariés au total. Ce texte remis aux syndicats vendredi 3 avril sera présenté au comité central d'entreprise et au bureau de l'AFPA, les 8 et 9 avril. C'est un risque de « démantèlement », disent les syndicats CGT, CFDT, CFTC, FO et SUD qui appellent à une journée d'action le 8 avril (à l'exception de la CFE-CGC). La mission des psychologues à Pôle emploi et les modalités de leur intégration doivent encore être définies. Le rapport se veut rassurant, mais le syndicat CGT de l'AFPA interroge : « comment peut-on garantir quoi que ce soit alors que la convention collective de Pôle emploi n'est pas rédigée et que la fusion entre l'ANPE et les Assédic se passe déjà mal, sur fond d'explosion du chômage ? »

## Radio France

### Les syndicats appellent à la grève pour le 7 avril

Les syndicats de Radio France ont lancé jeudi un appel à la grève pour 24 heures le 7 avril, pour protester contre le projet de remise en cause de la convention collective. Selon les sept syndicats signataires de cet appel à la grève, lancé à Radio France et RFI, « l'Etat lance son plan de destruction de l'audiovisuel public ».



Les syndicats « exigent le maintien des conventions collectives de l'audiovisuel public », « le maintien de toutes les activités et protections sociales actuelles », « le respect de l'indépendance et du pluralisme et le refus de la mainmise politique sur l'audiovisuel public » et « le refus des licenciements ».

## Conditions de travail

### Le suicide d'un cadre à son domicile reconnu accident du travail



Le suicide d'un cadre du Centre d'étude et de recherche pour l'automobile (Cera) de Reims, survenu à son domicile en mai 2008 alors qu'il souffrait d'une dépression, a été reconnu comme accident du travail par la sécurité sociale. « La relation entre le décès et le travail est établie », écrit la Sécurité sociale à la veuve de ce cadre. « C'est une histoire très banale, celle d'un cadre, dans une entreprise qui resserre son personnel: il avait une équipe importante sous ses ordres, et après le plan social, il se retrouve quasiment seul à devoir assurer le même travail », a déclaré Me Chemla, avocat de la veuve. Après le plan social mis en place au Cera, filiale du groupe Trèves, M. Crevet « a essayé de faire face, mais a quand même expliqué (à sa hiérarchie) que ce n'était pas possible », a ajouté Me Chemla. Au bout de plusieurs mois, il tombe dans la dépression. « Son épouse prend conscience de la situation et explique au médecin - qui ne s'inquiète pas vraiment, de la nécessité de faire quelque chose. Sur son insistance, on les adresse à un psychiatre, qui ne s'inquiète pas trop non plus », selon Me Chemla. Mme Crevet insiste pour rencontrer ce psychiatre. Ce dernier souligne alors que son mari doit prendre ses médicaments. Deux jours après ce rendez-vous, Jean Pierre Crevet se suicide, a fait remarquer l'avocat.

## Énergie

### Grève unitaire pour les salaires le 9 avril

Les fédérations syndicales CGT, CFDT, FO, CFTC et CFE-CGC de l'énergie ont appelé mercredi à une journée d'action le 9 avril pour réclamer des négociations salariales. Dans cette branche d'activité, la conflictualité sur les salaires est vive et dans certaines entreprises, des avancées ont déjà été obtenues.



## Rémunération des patrons

### On continue à se moquer du monde



A peine annoncés, les mécanismes d'encadrement de la rémunération des patrons sont déjà transgressés allègrement. En effet, face à l'émoi provoqué par la révélation de «parachutes dorés» ou de plan de «stock-options» dans des entreprises aidées par l'Etat, le gouvernement a pris un décret qui encadre les rémunérations variables des dirigeants, mais ne formule aucune recommandation sur les «retraites chapeaux». De fait, la révélation mardi que le président de la Société Générale Daniel Bouton aurait droit à une retraite de 730.000 euros par an a suscité une polémique, la banque ayant bénéficié d'une mise de fonds publics de 1,7 milliard. Mais on a aussi appris que la pension de retraite du président de BNP Paribas, Michel Pébereau, atteindra 800.000 euros par an, dont 700.000 seront versés par la banque.

Au passage on voit comment cette banque foule au pied bien des principes éthiques que le gouvernement et le Medef nous érigent en garde fous contre la prochaine crise. Ainsi, dans l'agitation médiatique autour des paradis fiscaux, on n'a pas beaucoup entendu nos dirigeants fustiger BNP Paribas qui posséderait 165 comptoirs dans ces pays aux mœurs financières et fiscales bien légers. Faites ce que je dis...faites pas ce que je fais.

## Bouyer-Funkerk à Montauban

### Annulation du plan social confirmée en appel



L'annulation du plan social de l'entreprise franco-allemande de sonorisation Bouyer-Funkwerk, prévoyant de supprimer une cinquantaine d'emplois sur 134 à Montauban (Tarn-et-Garonne), a été confirmée vendredi par la cour d'appel de Toulouse.

La justice reconnaît ainsi l'insuffisance des mesures prévues au regard des moyens dont dispose le groupe allemand Funkwerk AG, propriétaire de Bouyer.

## Retraite

### Ralentissement de l'épargne en 2007

Selon une étude de la Drees (direction des études des ministères de l'Emploi et de la Santé), le rythme de progression de l'épargne retraite en France a ralenti en 2007 par rapport à 2006, tant sur le plan des cotisations que du nombre de personnes couvertes. Le ralentissement est en grande partie dû à celui des deux produits phares créés en 2003 par la loi Fillon sur les retraites, le Plan d'épar-



gne retraite populaire (Perp), souscrits à titre individuel, et le Plan d'épargne pour la retraite collective (Perco), contrat collectif institué dans le cadre d'une entreprise. Après avoir progressé de 17% en 2006, les cotisations au titre du Perp n'ont connu qu'une hausse de 7%, tandis que celles effectuées sur des Perco ont augmenté de 77%, contre 85% l'année précédente.

## Livret A

### La Banque de France recommande de baisser le taux



Le gouverneur de la Banque de France, Christian Noyer, a préconisé au ministère de l'Economie de revoir à la baisse le taux de rémunération du Livret A le 1er mai, prochaine date de modification possible afin d'adapter la rémunération de l'épargne à l'évolution de l'inflation. Ce chiffre entre, en effet, dans le calcul du taux de rémunération théorique du Livret A. En prenant le dernier chiffre disponible sur un an, le taux du Livret A passerait de 2,5% actuellement à 1,25%. Si le gouvernement décidait d'appliquer à la lettre ce mécanisme d'ajustement automatique, instauré en 2003, le taux descendrait ainsi à un niveau jamais vu depuis sa création, en 1818. La rémunération du Livret A avait atteint 2% entre août 2005 et février 2006, son plus bas niveau à ce jour.

## Soirée débat organisée par l'Ugict-CGT

### Avec Michel Husson

Michel HUSSON, économiste, membre du Conseil scientifique d'Attac.

Thème « *L'Europe face à la crise : la dimension européenne de la crise. Chacun pour soi ou coordination ? Protectionnisme européen et/ou harmonisation sociale ?* »

Le mardi 7 avril 2009 de 17 h 30 à 19 h 30, salle Mezzanine Patio des Fédérations Complexe CGT à Montreuil

